



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

LES INFRACTIONS À LA LÉGISLATION SUR LES STUPÉFIANTS ENTRE 1990 ET 2010



Nadia AMROUS, Chargée d'études



INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE
Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales
Contact : Christophe SOULLEZ, chef de l'ONDRP
01 76 64 89 49 - 06 07 12 29 73 - christophe.soullez@inhesj.fr

LES AFFAIRES

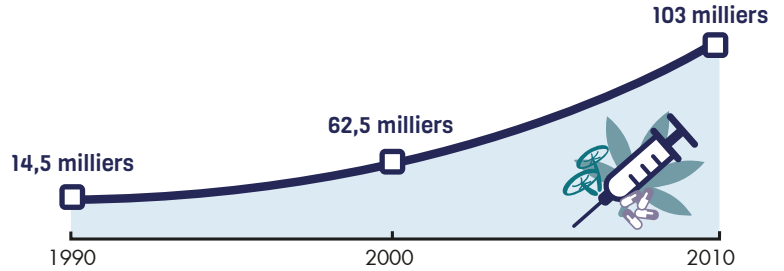
Les données exploitées dans la présente publication sont issues de la base OSIRIS (Outil de Système d'Informations Relatives aux Infractions sur les Stupéfiants) de l'OCRTIS (Office Central pour la Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants).

Ce système d'information est alimenté par différentes sources : police, gendarmerie et douanes (lorsque les suites judiciaires sont opérées par un service de police). Elles permettent d'aborder les infractions à la fois sous l'angle des affaires et des interpellés.

A partir de ces données, il a été possible de constituer une base exploitable couvrant les années 1990 à 2010 soit vingt années d'infractions à la législation sur les stupéfiants. Cette amplitude temporelle permet ainsi d'observer les évolutions sur longue période de ces infractions et d'en décrire les caractéristiques.



C'est l'augmentation des infractions à la législation sur les stupéfiants entre 1990 et 2010



PART RELATIVE DES AFFAIRES D'USAGE SIMPLE PARMIS L'ENSEMBLE DES AFFAIRES D'ILS EN %

Entre 1990 et 1999



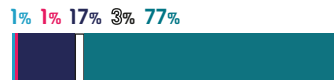
Entre 2000 et 2010



Affaires d'usage simple (bleu clair) / Autres affaires d'ILS (bleu foncé)

PART RELATIVE DES TYPES DE STUPÉFIANTS PARMIS L'ENSEMBLE DES AFFAIRES D'ILS EN %

Entre 1990 et 1999

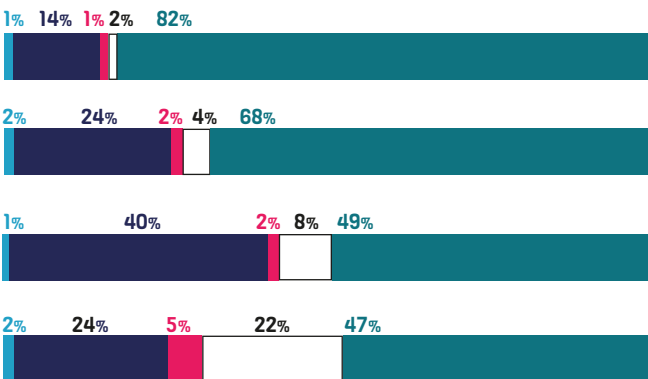


Entre 2000 et 2010

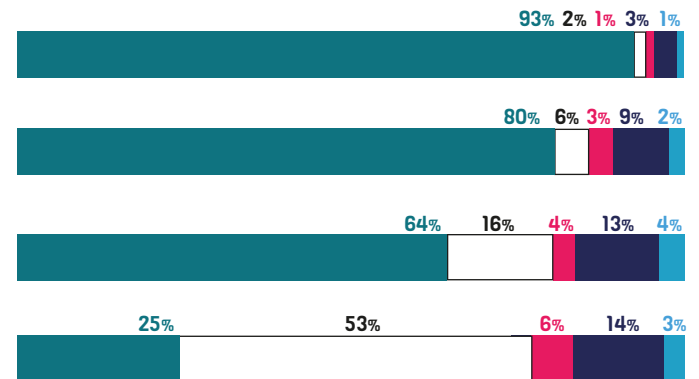


RÉPARTITION DES STUPÉFIANTS SELON LA QUALIFICATION DE L'AFFAIRE

Entre 1990 et 1999



Entre 2000 et 2010



Usage simple



Usage - revente



Trafic local



Trafic International



Cannabis



Cocaine



Drogue de synthèse



Héroïne



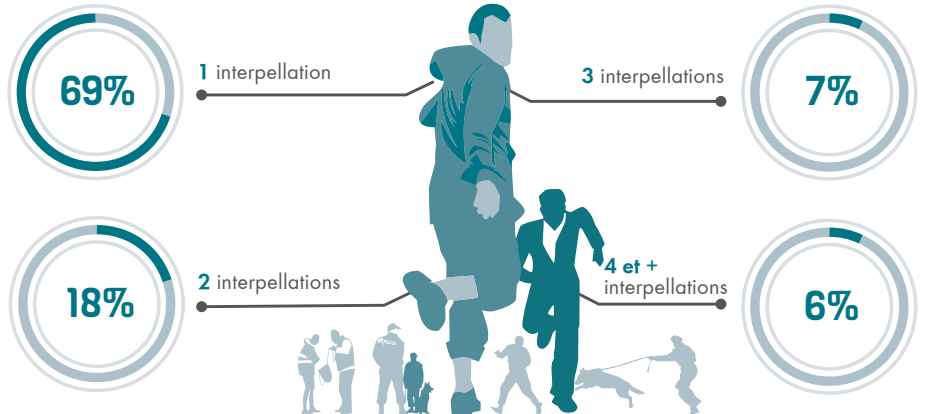
Autres

LES INTERPELLÉS

RÉPARTITION DES INTERPELLÉS SELON LEUR NOMBRE D'INTERPELLATION

69%

des individus ne sont interpellés qu'une seule fois entre 1990 et 2010



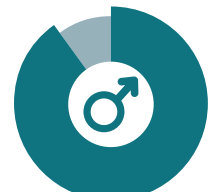
LES CARACTÉRISTIQUES DES INTERPELLÉS



Sur l'ensemble des années 1990 à 2010 les caractéristiques des interpellés varient selon la qualification de l'infraction



17%
des interpellés pour TRAFIC INTERNATIONAL SONT DES FEMMES



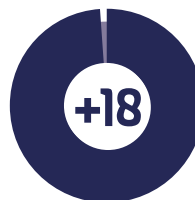
93%
des interpellés pour USAGE SIMPLE SONT DES HOMMES

AU COURS DES ANNÉES 2000 :

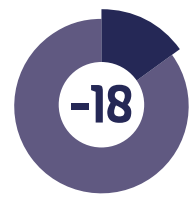


89%

des interpellés pour usage simple l'ont été pour **USAGE DE CANNABIS**



+18%
des interpellés pour TRAFIC INTERNATIONAL SONT MAJEURS

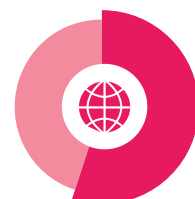


-18%
des interpellés pour USAGE SIMPLE SONT MINEURS

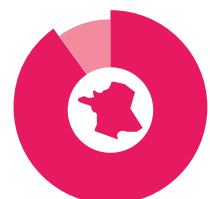


51%

des interpellés pour trafic international l'ont été pour **TRAFIC DE COCAÏNE**



56%
des interpellés pour TRAFIC INTERNATIONAL SONT DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

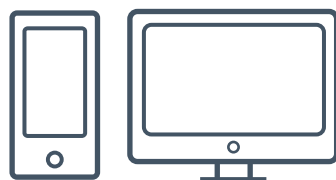


91%
des interpellés pour USAGE SIMPLE SONT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Ce support a pour vocation la mise en avant simplifiée et synthétique de certains résultats de l'étude.

Ce panorama ne permet néanmoins pas d'apprécier certains aspects évolutifs.

Le lecteur est ainsi invité à les consulter plus précisément à la lecture du [Grand Angle n°38](#) associé.



Consultez en ligne
le [Grand Angle n°38](#)

